



ATELIERS DÉONTOLOGIQUES DU CROM ÎLE-DE-FRANCE

JOURNÉE DU 27 JUIN 2015



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

POURQUOI CETTE INFO ?

- Représentent au bas mot 5 à 10% du temps médical
- Demande en forte augmentation depuis deux décennies
- Mais récemment freinée (circulaire 2011, réforme certificat non contre indication au sport)
- Restent avec 20% des affaires disciplinaires passées en audience, l'une des principales sources d'application de sanctions déontologiques...



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

Et pourtant, ce n'est pas si compliqué...

- Il suffit d'écouter, de dialoguer et d'appliquer quelques règles d'écriture
- Un refus d'établir est possible, mais doit être expliqué et pour cela il convient de s'appuyer sur des textes et des documents



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

Des écrits différents...

- Le certificat
- Le signalement
- L' attestation
- Les courriers entre confrères



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

- **Le certificat**
- Le signalement
- L' attestation
- Les courriers entre confrères



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE CERTIFICAT

Comment répondre à la demande ?

- Pour qui ? Pourquoi ? le certificat , c'est PERSONNEL.
- Le support
- Règles de la rédaction

← **FMPC: Faits Médicaux Personnellement Constatés**

Attention à : lisibilité, date, relecture, signature, double

Les pièges les plus courants à éviter :

- ☹ la mise en cause d'une tierce personne
- ☹ l'émission d'un avis « non autorisé »
- ☹ la délivrance



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE CERTIFICAT

Les principes de la délivrance

- Le document est délivré en main propre à la personne concernée ou à son représentant légal (titulaire de l'autorité parentale, tuteur)
- Evitez les envois par voie postale ou alors en LR-AR pour être certain du destinataire
- Pas de certificat adressé par voie électronique



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE CERTIFICAT

Les certificats qu'on ne peut refuser... et leurs pièges éventuels

- Naissance
- Décès
- Certificats de santé de l'enfant
- Vaccinations
- Maternité
- Arrêt de travail assurance maladie
- Accident du travail et maladie professionnelle
- Internement (demande tiers ou office)
- Protection juridique
- Réquisition à la demande d'autorités



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE CERTIFICAT

Savoir dire NON, quelques exemples :

- Demande illégitime, notamment certificat établi pour un tiers
- A la demande des assurances
- Certificat mentionnant la cause du décès



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE CERTIFICAT

Le cas des enfants: les certificats qu'il faut savoir refuser:

- Le certificat de virginité
- Ceux qui attestent de :
 - prise de médicaments
 - d'une absence d'allergie (hors pathologie lourde)
 - participation à une activité scolaire
 - réintégration d'un enfant dans une crèche (hors maladie contagieuse)
 - une absence à la cantine scolaire (hors maladie contagieuse)
 - les demandes diverses sans raison médicale et sans soutien légal.



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE CERTIFICAT

Par l'interrogatoire, savoir se méfier de certaines circonstances :

- le divorce
- *la garde d'enfant*
- les demandes à caractère communautariste (ou confessionnel)
- ou à caractère sectaire (refus de vaccins, de certaines prescriptions...)
- les soupçons de harcèlement professionnel



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

- Le certificat
- **Le signalement**
- L' attestation
- Les courriers entre confrères



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE SIGNALEMENT

... et l'information préoccupante

- en cas de suspicion de situation de danger (maltraitance, troubles de santé, troubles affectifs), en ou en risque de danger
- le signalement au Procureur de la République pour les cas qui apparaissent les plus graves et/ou les plus urgents.
- la déclaration à la **C**ellule de **R**ecueil, de traitement et d'évaluation des **I**nformations **P**réoccupantes, dans les autres cas.



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE SIGNALEMENT



Une double obligation...

- **Devoir pénal** (articles 226-14, 2° et 223-6 du code pénal)
- **Obligation déontologique** (articles R 4127-43 et 44 du C.S.P.)



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE SIGNALEMENT

Le signalement vise à **protéger** aussi bien les **adultes vulnérables** que les **enfants**

- Les personnes en risque
- Les personnes en danger
- Les personnes maltraitées

Il est également possible de faire un signalement pour un majeur en danger, mais avec son accord (cas des personnes battues)



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LE SIGNALEMENT

Procédures du signalement

- le signalement s'adresse au Procureur de la République (ou à son substitut) au T.G.I.,
- par lettre recommandée avec accusé de réception,
- établie sur formulaire type téléchargeable,
- et comprend une évaluation de la situation d'un adulte ou d'un enfant présumé en risque de danger ou en danger nécessitant une mesure de protection administrative ou judiciaire
- il ne met jamais en cause une tierce personne
- Conserver un double (+++)
- **Il est un des rares cas de levée de l'obligation du secret médical.**



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

- Le certificat
- Le signalement
- **L' attestation**
- Les courriers entre confrères



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

L'ATTESTATION

Écrit de M. ou Mme Toutlemonde

À l'inverse du certificat , elle peut mettre en cause une ou plusieurs tierces personnes

Ce n'est pas un acte médical..., mais c'est souvent demandé au médecin

Mais méfiance quant à sa rédaction afin d'éviter toute requalification ultérieure : se méfier de ce que l'on est ou de ce qu'on représente.



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

- Le certificat
- Le signalement
- L' attestation
- **Les courriers entre confrères**



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

LES COURRIERS ENTRE CONFRÈRES

- Font partie intégrante du dossier médical donc transmissibles au patient et à qui de droit
- Ne doivent contenir que les éléments nécessaires à la compréhension du cas (limite du secret partagé)
- Evitez les éléments péjoratifs, et notamment les éléments ayant trait au psychisme du patient
- Remis à la personne (possibilité de détournement) ou, mieux, adressé au confrère par voie électronique sécurisée ou par voie postale
- Eventuellement classez certains courriels ou courriers moins formels en « notes personnelles »
- Une communication orale entre confrères ne laisse de traces que dans les mémoires



LES ÉCRITS MÉDICAUX NON PRESCRIPTIFS DE SOINS

Ce qu'il faut retenir : aphorismes et maximes...

A propos du certificat :

- établi pour la seule personne qui le demande, répondant à la question **POUR QUI ?**
- dans un but précis: **POURQUOI ?**
- **COMMENT ?** : uniquement des **Faits Médicaux Personnellement Constatés**
- et délivré en main propre à la personne concernée
- le « petit certificat » : ça n'existe pas !!
- en matière de divorce, le meilleur certificat est celui que l'on n'écrit pas...

Pour tous les écrits : prenez garde au détournement par la patient lui-même